

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 septembre 2015

La love story se poursuit

Vélos et piétons ont trouvé un terrain d'entente à La Défense et partagent désormais l'espace public. Interdite depuis 1999, la petite reine est de nouveau bienvenue dans le quartier d'affaires depuis le 14 septembre. Cette autorisation de la circulation des vélos répond à une demande croissante des salariés et habitants.



L'expérimentation menée du 13 avril au 13 septembre 2015 a permis de s'assurer de la bonne cohabitation des flux piétons et vélos particulièrement denses dans le quartier d'affaires. Elle a été accompagnée d'une importante campagne de communication et de sensibilisation.

Cinq mois plus tard, le résultat est concluant : un seul incident rapporté, sans blessé grave, pour près de 3 000 cyclistes quotidiens. Durant cette période, le nombre de cyclistes a augmenté en moyenne de 5% en semaine et 15% le weekend.

Ces résultats ont été présentés par Defacto aux maires de Puteaux et Courbevoie qui ont décidé de pérenniser l'autorisation de la circulation des vélos à La Défense.

Cette décision actée, Defacto étudie désormais l'installation d'arceaux à vélos supplémentaires, l'amélioration de l'accessibilité de la dalle aux vélos, et va poursuivre la communication auprès de tous les utilisateurs pour une meilleure cohabitation entre vélos et piétons. Rappelons que les règles de partage de l'espace public imposent vitesse au pas et priorité absolue aux piétons.

RÈGLES D'USAGE	POINTS DE VIGILANCE
 <p>Le piéton est toujours prioritaire</p>	 <p>Les interstices entre les dalles</p>
 <p>Les vélos doivent rouler au pas</p>	 <p>L'inattention des piétons</p>
 <p>Les vélos n'ont pas le droit d'emprunter les ascenseurs et les escaliers mécaniques</p>	 <p>La topographie du site</p>
 <p>Le port du casque est recommandé</p>	